

DELIBERATION N° 92/28.09-17 - PROJETS DE TRAVAUX DE VOIRIES ET ESPACES VERTS : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL

Monsieur KIELISZEK, rapporteur, indique à l'Assemblée que les projets de travaux de voiries et espaces verts pour l'année 1993, sont susceptibles d'être subventionnés par le Conseil Général au titre du fonds d'équipement des communes urbaines.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :*

- de demander une subvention au Conseil Général pour l'ensemble du programme 1993 évalué à 1 600 000 F.